

Hauts-de-France, Nord
Brillon
1 rue Maréchal Joffre

Ancien presbytère de Brillon

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59004348
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : inventaire topographique PNR Scarpe-Escaut
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : presbytère
Destinations successives : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 2007, A, 1240

Historique

Le style architectural du presbytère de la commune, par la disposition et la taille des baies en rez-de-chaussée de la façade principale (encadrements où alternent brique et pierre blanche -craie-), et la présence d'un oculus en façade sur jardin, permet de dater de la seconde moitié du 18^e siècle. En 1833, l'édifice semble être soumis à des travaux de toiture : la couverture en paille est remplacée par un toit en pannes, sous les recommandations du Conseil de Fabrique. Les travaux sont effectués par le maître charpentier Gérard Couvez et le couvreur en pannes Louis Rossignol. En 1838 il est décidé d'installer un fournil dans le presbytère. Le presbytère a sans doute été surélevé au milieu du 19^e siècle, comme en témoigne une délibération de Pierre Giraud, archevêque de Cambrai, en date du 2 mai 1846, statuant sur la construction d'une maison vicariale : la maison presbytérale existante était alors trop petite pour les activités de la paroisse.

Période(s) principale(s) : 2^e moitié 18^e siècle (?)

Période(s) secondaire(s) : 19^e siècle

Dates : 1833 (daté par source), 1838 (daté par source), 1846 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Gérard Couvez (maître charpentier, attribution par source), Louis Rossignol (entrepreneur, attribution par source)

Description

L'ancien presbytère de la commune de Brillon est une bâtisse sobre, se détachant des bâtiments du village. Les baies des rez-de-chaussées de ses façades sur rue et sur jardin ont des encadrements où alternent brique et pierre blanche (craie), est unique sur la commune. Le soubassement est en grès, pouvant indiquer un milieu assez humide. La façade sur jardin est embellie d'un oculus au-dessus de sa porte d'entrée, sur la travée axiale, et d'une lucarne en toiture. L'ensemble est couvert d'un toit à longs pans, à pignon découvert, en tuile mécanique.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique

Matériau(x) de couverture : tuile mécanique

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble

Élévations extérieures : élévation ordonnancée
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; pignon découvert

Typologies et état de conservation

État de conservation : restauré, bon état

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Illustrations



Vue générale de
l'élévation postérieure.
Phot. Pierre Thibaut
IVR31_20125901617NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Brillon (IA59004345) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Brillon

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Véronique Baud

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut



Vue générale de l'élévation postérieure.

IVR31_20125901617NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation